

NOTRE BANQUE NOUS PERMET D'AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT.



Profitez de nos offres
avantageuses
pour passer à l'action



BANQUE ET CITOYENNE

LA BANQUE POSTALE BANQUE ET CITOYENNE, RESPONSABLE ET ENGAGÉE.

La Banque Postale a été désignée, à l'automne 2014, première banque mondiale en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises par le cabinet de notation extra-financière Oekom.

Si La Banque Postale s'engage à maîtriser l'impact environnemental lié à son activité, elle se mobilise également pour **accompagner le développement des éco-comportements de ses clients** et leur permettre ainsi de **concrétiser leurs engagements écologiques**.

Pour vous qui souhaitez agir pour l'environnement, La Banque Postale propose une gamme de produits simples et accessibles pour rendre votre habitat et vos déplacements plus « verts », et ainsi contribuer à la protection de l'environnement.



Et si, pour commencer, vous profitez de l'heure verte à La Banque Postale ?

Bénéficiez des **offres avantageuses** que nous vous proposons.

Découvrez également comment nous nous engageons avec vous en finançant la plantation d'un arbre en France avec *Treez*, et en vous accompagnant dans votre mobilité avec un stage d'éco-conduite *mobiGreen*.

Parlez-en à votre conseiller !

ENVIE D'UN HABITAT PLUS ÉCONOMIQUE EN ÉNERGIE ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Économisez en moyenne **376 €/an** avec l'isolation des murs*.
- Économisez en moyenne **451 €/an** sur votre facture* avec l'installation de fenêtres double vitrage.

ENVIE DE ROULER PLUS ÉCOLOGIQUE ?



LE SAVIEZ-VOUS ?

- En voiture électrique, **100 km coûtent environ 2 €** (5 à 7 fois moins qu'une voiture roulant à l'essence sans plomb)**.
- Un véhicule électrique ne produit **aucune émission d'hydrocarbures, de fumées ou de particules*****.

ENVIE DE PASSER À L'HEURE VERTE ?

Quels que soient vos projets, les solutions de La Banque Postale ont été pensées pour vous. Choisissez la vôtre et profitez de l'accompagnement de nos conseillers afin d'agir pour l'environnement.

Financez vos travaux de rénovation énergétique et faites des économies d'énergie

Eco Prêt à Taux Zéro⁽¹⁾



Issu du Grenelle Environnement, l'Eco Prêt à Taux Zéro⁽¹⁾ vous permet de financer vos travaux de rénovation énergétique. Ce prêt est réservé aux propriétaires (occupants ou bailleurs).

- Jusqu'à 30 000 €
- Sans conditions de ressources
- Sans intérêts
- Sans frais de dossier

Pour en bénéficier, 3 possibilités de travaux :

- Un bouquet d'au moins 2 travaux réalisés par un professionnel RGE* : isolation de la toiture, des murs ou des fenêtres, installation d'équipements de chauffage ou de production d'eau chaude utilisant une source d'énergie renouvelable...
- Des travaux pour améliorer la performance énergétique globale de votre logement, réalisés par un professionnel RGE* pour atteindre une performance globale minimale.
- Des travaux de réhabilitation du système d'assainissement non collectif par des dispositifs ne consommant pas d'énergie.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de l'Eco Prêt à Taux Zéro, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Pour trouver un professionnel RGE* : consultez le site renovation-info-service-gouv.fr⁽²⁾

Prêt personnel Travaux Vert⁽³⁾⁽⁴⁾

Le Prêt personnel Travaux Vert de La Banque Postale vous permet de financer vos travaux « verts » réalisés par un professionnel RGE* à un taux attractif, que vous soyez locataire ou propriétaire, pour votre résidence principale ou secondaire.

Un prêt souple, dont l'usage s'adapte à vos besoins et aux évolutions de votre situation financière.

- De 1 500 € à 75 000 € pour les propriétaires (limité à 30 000 € pour les locataires).
- De 12 à 84 mois (client locataire) ou de 12 à 144 mois (client propriétaire).
- Des modalités de remboursement souples qui s'adaptent à votre situation.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prêt personnel Travaux Vert jusqu'à 75 000 € et sur 144 mois maximum pour les propriétaires et jusqu'à 30 000 € et sur 84 mois maximum pour les locataires. TAEG fixe de 2,99 % à 6,39 %, en vigueur au 01/10/2015, susceptible de variations.

*Reconnu Garant de l'Environnement.

Financez et assurez votre éco-mobilité à des conditions avantageuses

Prêt personnel Véhicule Vert⁽³⁾

Vous souhaitez acheter une voiture ou un deux-roues électrique ou hybride (moto, scooter, vélo) ? Le Prêt personnel Véhicule Vert de La Banque Postale vous permet de financer l'achat de votre véhicule vert à un taux attractif, qu'il soit neuf ou d'occasion.

- De 1 000 € à 75 000 € pour les véhicules neufs (limité à 35 000 € pour les véhicules d'occasion ≥ 2 ans).
- De 12 à 84 mois pour les véhicules neufs (limité à 72 mois pour les véhicules d'occasion ≥ 2 ans).
- Des assurances facultatives⁽⁵⁾ pour réaliser votre projet plus sereinement.

Prêt personnel Véhicule Vert neuf < 2 ans jusqu'à 75 000 € et sur 84 mois maximum. TAEG fixe de 2,99 % à 6,28 %, en vigueur au 01/10/2015, susceptible de variations. Prêt personnel Véhicule Vert occasion ≥ 2 ans jusqu'à 35 000 € et sur 72 mois maximum. TAEG fixe de 2,99 % à 6,39 %, en vigueur au 01/10/2015, susceptible de variations.

Assurance Auto pour les véhicules verts⁽⁶⁾⁽⁷⁾

Découvrez une Assurance Auto bien pensée, assortie d'un bouquet de services pratiques et efficaces.

3 formules adaptées à vos besoins : Tiers • Tiers + Dommages • Tous risques

Des options au choix, parmi lesquelles⁽⁶⁾ :

- Protection corporelle PLUS du conducteur.
- Assistance 24h/24, 7j/7 : pratique en cas d'accident, de panne ou vol du véhicule.
- Intervention en France comme à l'étranger, même en bas de chez vous.

Et pour répondre aux besoins de votre véhicule hybride ou électrique⁽⁶⁾⁽⁷⁾ :

- Prise en charge des composants électriques et électroniques de votre moteur en cas de panne⁽⁸⁾.
- Prise en charge des dommages subis par votre batterie seulement en cas de sinistre garanti.

Avantage pérenne :

1 MOIS DE RÉDUCTION⁽⁹⁾ sur la prime annuelle de votre Assurance Auto pour les véhicules verts pendant toute la durée du contrat.

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015 inclus



EN CE MOMENT, LA BANQUE POSTALE PASSE À L'HEURE VERTE ET VOUS RÉSERVE DES OFFRES AVANTAGEUSES. PROFITEZ-EN !

PRÊT PERSONNEL TRAVAUX VERT⁽³⁾

de 1 500 € à 20 000 € sur 12 à 60 mois

PRÊT PERSONNEL VÉHICULE VERT⁽³⁾ (neuf ou occasion)

de 1 000 € à 20 000 € sur 12 à 60 mois

2,99 % TAEG FIXE
Sans frais de dossier
du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015 inclus

Exemple⁽¹⁰⁾ de Prêt personnel Travaux Vert et Prêt personnel Véhicule Vert :

Montant du prêt	Durée	Montant de la mensualité	Taux débiteur fixe	TAEG fixe	Montant total dû
10 000 €	48 MOIS	221,12 €	2,95 %	2,99 %	10 613,76 €

Pas de frais de dossier. Assurance Décès Invalidité⁽¹¹⁾ facultative : TAEA de 1,45 %, soit 6,25 €/mois (non inclus dans la mensualité), soit un montant total dû sur la durée totale du prêt de 300 €.

ASSURANCE AUTO POUR LES VÉHICULES VERTS⁽⁶⁾⁽⁷⁾

1 MOIS OFFERT⁽¹²⁾

sur la prime d'assurance la 1^{re} année pour toute nouvelle souscription du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015 inclus.

Offre cumuleable avec l'avantage pérenne
Offre non disponible sur Internet



Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015 inclus, pour toute souscription à un Eco Prêt à Taux Zéro, ou un Prêt personnel Travaux Vert, ou un Prêt personnel Véhicule Vert, ou une Assurance Auto pour les véhicules verts

UN ARBRE FINANCÉ ET PLANTÉ POUR VOUS EN FRANCE, SYMBOLISÉ PAR UN BRACELET TREEZ.

Vous recevrez ultérieurement, par courrier, votre bracelet Treez avec un code qui vous donnera accès, sur le site Internet de Treez, à un espace personnel où vous retrouverez le certificat de plantation de votre arbre et les informations sur sa géolocalisation.



Pour toute souscription à une Assurance Auto pour les véhicules verts du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015 inclus,

UN STAGE D'ÉCO-CONDUITE INDIVIDUEL MOBIGREEN VOUS EST OFFERT⁽¹³⁾.

Ce stage vous permettra d'adapter votre style de conduite pour optimiser l'autonomie de votre véhicule hybride ou électrique.



PASSEZ À L'HEURE VERTE. N'HÉSITEZ PLUS !

Profitez dès maintenant de nos offres.



Prenez rendez-vous
en **bureau de poste**



Appelez le
36 39⁽¹⁴⁾



Connectez-vous sur
labanquepostale.fr⁽²⁾

(1) L'obtention de l'Éco Prêt à Taux Zéro se fait sous réserve d'acceptation du dossier par le prêteur, La Banque Postale. Offre réservée aux particuliers, après étude et acceptation définitive du dossier par le prêteur, La Banque Postale. Dans le cadre d'un crédit à la consommation, vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus à compter de la date d'acceptation de votre contrat de crédit. Dans le cadre d'un crédit immobilier, vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter les propositions d'offre de prêt qui vous sont faites. Toute vente ou construction est subordonnée à l'obtention du(des) prêt(s) sollicité(s). En cas de non-obtention de ce(s) prêt(s), le demandeur sera remboursé par le vendeur des sommes qu'il aura versées. (2) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. (3) Offres réservées aux particuliers après étude et acceptation définitive du dossier par le prêteur, La Banque Postale Financement. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus. (4) Hors travaux de construction avec permis de construire, financement composé de PEL/CEL, travaux accompagnant une acquisition/construction. (5) Assurances dans les limites et conditions de la notice d'information. (6) Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales de votre contrat d'Assurance Auto. (7) Sont considérés comme véhicules verts uniquement les véhicules hybrides et/ou électriques couverts par votre contrat d'Assurance Auto. (8) Proposée uniquement en formule Tous Risques. (9) 1 mois de réduction sur votre prime d'Assurance Auto pour les véhicules verts pendant toute la durée de vie du contrat pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'Assurance Auto pour les véhicules verts. Cet avantage peut être cumulé avec les autres offres promotionnelles en cours proposées par La Banque Postale et par La Banque Postale Assurances IARD. (10) Exemple sur la base d'une première échéance à 30 jours. (11) Selon conditions contractuelles. (12) 1 mois offert sur votre prime d'Assurance Auto pour les véhicules verts la première année, pour toute souscription d'un contrat d'Assurance Auto pour les véhicules verts auprès de La Banque Postale Assurances IARD du 01/10/2015 au 31/12/2015 inclus. Offre cumulable avec les autres offres promotionnelles en cours proposées par La Banque Postale et La Banque Postale Assurances IARD, et non cumulable avec les autres offres promotionnelles en cours proposées par La Banque Postale Assurances IARD sur l'Assurance Auto. Cette offre s'applique également si un devis d'Assurance Auto pour les véhicules verts est réalisé dans la période du 01/10/2015 au 31/12/2015 inclus, et est accepté dans la limite de validité du devis de 30 jours. L'offre ne s'applique pas aux devis enregistrés après le 31/12/2015. Cette offre promotionnelle n'est pas disponible par Internet. (13) Un stage d'éco-conduite individuel offert pour toute souscription d'une Assurance Auto pour les véhicules verts du 01/10/2015 au 31/12/2015 inclus pour les 150 premières souscriptions. Cette offre s'applique également si un devis d'Assurance Auto pour les véhicules verts est réalisé dans la période du 01/10/2015 au 31/12/2015 inclus, et est accepté dans la limite de validité du devis de 30 jours. L'offre ne s'applique pas aux devis enregistrés après le 31/12/2015. Offre cumulable avec les autres offres promotionnelles en cours proposées par La Banque Postale et par La Banque Postale Assurances IARD. Le stage d'éco-conduite devra être effectué au plus tard le 31/12/2016 après la souscription effective du contrat d'assurance auprès de La Banque Postale Assurances IARD, sous réserve que ce contrat soit toujours en cours de validité le jour du stage d'éco-conduite. (14) Service 0,15 € TTC/min + prix appel.

LA BANQUE POSTALE ASSURANCES IARD - S.A. au capital de 26 640 000 €. Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris. RCS Paris 493 253 652. La Banque Postale Assurances IARD délègue la gestion des prestations d'assistance à MUTUAIDE ASSISTANCE - S.A. au capital de 9 590 040 €. Siège social : 8-14 avenue des Frères Lumière 94368 Bry-sur-Marne CEDEX. RCS Créteil 383 974 086. Entreprises régies par le Code des assurances.

Prêteur pour les prêts personnels : LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2 200 000 €. Siège social : 34 rue de la Fédération 75737 Paris CEDEX 15. RCS Paris 487 779 035. Code APE 6492Z. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 09 051 330. La Banque Postale Financement est une filiale de La Banque Postale.

Assureurs : SOGECAP - S.A. d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 168 305 450 €. Siège social : Tour D2, 17 bis Place des Reflets 92919 Paris La Défense 2. 086 380 730 RCS Nanterre. SOGESSUR - S.A. au capital de 33 825 000 €. Siège social : Tour D2, 17 bis Place des Reflets 92919 Paris La Défense 2. 379 846 637 RCS Nanterre. Entreprises régies par le Code des assurances. SOGECAP et SOGESSUR sont des filiales de la Société Générale qui détient une participation de plus de 10 % dans La Banque Postale Financement. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Tailbout 75009 Paris.

GIFTS FOR CHANGE - S.A.S. au capital de 5 250 €. Siège social : 4 rue de la pierre levée 75011 Paris. RCS Paris 804 688 133.

MOBIGREEN - S.A.S. Siège social : 111 Bd Brune D150 75670 Paris CEDEX 14. RCS Paris 493 230 676.

Prêteur pour l'Éco Prêt à Taux Zéro et distributeur/intermédiaire de crédit du prêteur pour les prêts personnels : LA BANQUE POSTALE - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 046 407 595 €. Siège social : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris 421 100 645. Code APE 6419Z. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.



BANQUE ET CITOYENNE